

Walter Badier, *Alexandre Ribot et la République modérée. Formation et ascension d'un homme politique libéral (1858-1895)*, préface de Jean Garrigues, Bayonne, Institut universitaire Varenne, « collection des thèses », 2016, 632 p.

Alain Chatriot



Alexandre Ribot (1842-1923) a été cinq fois président du Conseil sous la III^e République mais son nom est bien oublié en dehors des spécialistes de l'histoire politique de ce régime. Dans un volume issu d'une thèse soutenue en 2015, Walter Badier propose d'en restituer la trajectoire politique durant sa formation et une longue première phase de sa vie politique. Jean Garrigues dans sa préface inscrit cette recherche dans le renouvellement de l'histoire des « modérés » marquée par les travaux de Jean-Marie Mayeur, Gilles Le Béguec, Sylvie Guillaume et François

Roth (auxquels on ajoute bien sûr Rosemonde Sanson et Gilles Richard). Le vaste fond déposé aux Archives nationales (AN) sous la côte 563 AP permettait en effet cette entreprise – effleurée jadis par Raphaël Muller – d'autant que l'auteur y associe d'autres fonds privés déposés aux AN, quelques fonds ministériels, les archives diplomatiques et les archives départementales de la circonscription du député Ribot.

Trois parties (la formation, le métier d'homme politique et les responsabilités politiques exercées) restituent clairement un parcours d'avocat libéral qui incarne un certain visage de la III^e République. L'auteur ne néglige pas la difficulté de sa tâche en rappelant le texte sévère de Victor Méric, journaliste d'extrême gauche, qui en 1909 écrivait à propos de Ribot : « Que voulez-vous, franchement, que nous vous racontions sur cet orateur solennel qui a passé son existence à prononcer des discours que d'aucuns ont trouvé remarquables, mais qui se sont évanouis depuis comme de la fumée ? [...] M. Ribot ne laissera aucune trace dans l'histoire. Il n'a rien fait, rien produit absolument rien. Il a très bien parlé, trop bien peut-être. » (cité p. 7) Inspiré par certains travaux de politistes, Walter Badier veut par son étude de la trajectoire de Ribot contribuer à l'histoire de la professionnalisation de l'activité politique à la fin du XIX^e siècle.

On comprend dans cette logique l'importance accordée à sa formation et aux étapes de son *cursus honorum*. D'abord élève au lycée de Saint-Omer, il rejoint le lycée Bonaparte à Paris avant de fréquenter la faculté de droit entre 1860 et 1863 et de finalement prêter serment comme avocat en janvier 1864. Le barreau de Paris est alors un foyer d'opposition à l'Empire et Ribot s'illustre en devenant premier secrétaire de la conférence du stage pour l'année 1865-1866 (le deuxième cette année-là n'est autre qu'Édouard Laferrière, futur vice-président du Conseil d'État). Assidu

aux travaux de la conférence Molé-Tocqueville, Ribot prend part à la vie intellectuelle parisienne. Avec Paul Jozon et le parrainage d'Édouard Laboulaye, il fonde en 1869 la société de législation comparée et intègre finalement la magistrature impériale. Avec la défaite, il se retrouve sur une ligne proche de Thiers et écrit à un de ses amis en mai 1872 qu'il accepte la République « non parce qu'elle est la meilleure forme de gouvernement, mais parce que seule elle nous sauve de la guerre civile, de l'étranger et finalement du despotisme » (cité p. 126). Il accède à la direction des Affaires criminelles en juin 1875 alors que Jules Dufaure est garde des Sceaux et en démissionne au départ de celui-ci en décembre de l'année suivante.

Ribot se présente en 1878 dans la deuxième circonscription de Boulogne-sur-Mer lors d'une élection partielle et Badier analyse avec une grande précision les pratiques politiques locales. Il ne cache pas les difficultés de Ribot à s'y adapter et ce dernier est battu aux élections législatives de 1885 et aux élections cantonales de 1886. Il profite d'ailleurs de sa période hors du Palais-Bourbon pour découvrir les États-Unis et le Canada. Une nouvelle élection législative partielle lui permet d'être élu député à Saint-Omer en 1887 et de se construire un fief électoral en dominant la vie politique locale. Le chapitre consacré au « métier de parlementaire à Paris » (pp. 249-308) est un des plus intéressants du volume. Ses écrits personnels (correspondances, notes et souvenirs) restituent en effet une vision réflexive du travail à la Chambre durant cette phase de l'histoire républicaine. Badier présente aussi Ribot au cœur de différents réseaux et sociabilités intellectuelles et politiques : il est proche d'Émile Boutmy et de l'École libre des sciences politiques et intégré au milieu de la « nébuleuse réformatrice » étudié par Christian Topalov – il participe par exemple aux travaux de la Société générale des prisons et du Musée social.

La troisième partie restitue plus classiquement la trajectoire politique de Ribot. D'abord critique de la République opportuniste, il fait figure de « rassembleur » à partir du milieu des années 1880 et accède enfin aux responsabilités gouvernementales au début des années 1890, en premier lieu au Quai d'Orsay puis à la présidence du Conseil devant alors « gérer » le scandale de Panama. Il se montre hostile à toute idée d'impôt sur le revenu progressif et révèle souvent une certaine habileté comme quand, en 1895, il crée une commission extraparlamentaire pour l'étude des questions relatives à la décentralisation et à la simplification des services administratifs.

La bibliographie est vaste et n'oublie pas de citer de nombreux travaux universitaires inédits (comme toujours quelques compléments sont possibles avec par exemple les recherches de Frédéric Audren, Guillaume Sacriste, Rachel Vanneville). Signalons enfin que l'édition par l'Institut universitaire Varenne permet au lecteur de bénéficier de belles annexes regroupant photographies, textes, affiches et données électorales, éléments sur son activité de parlementaire.